



Comptabilité Gestion

Les métiers de la comptabilité et de la gestion requièrent à la fois rigueur et esprit d'initiative pour s'adapter aux progrès technologiques et aux nouveaux besoins des entreprises. Collaborateurs indispensables aux décideurs d'entreprise, ils organisent et réalisent les obligations comptables, fiscales et sociales.

DURÉE & ORGANISATION

Cycle de 2 ans, environ 1350 heures de formation au Campus en alternance avec des périodes en entreprise.
1 session par an à partir de septembre.

DÉBOUCHÉS

Comptable unique dans des petites structures ou comptable spécialisé dans les grandes entreprises, collaborateur dans les cabinets d'expertise comptable, centres de gestion agréé...

POURSUITE D'ÉTUDES

Diplôme de Comptabilité et de Gestion, intégration en 2ème année pour les titulaires du BTS CG.

CONTENU

Français, anglais, mathématiques, économie générale, économie d'entreprise, droit, gestion comptable, fiscale et sociale, informatique et organisation du système d'information. Parcours de professionnalisation, gestion de la performance et de l'organisation, gestion financière, prévision, analyse et contrôle de gestion.

CONDITIONS D'ACCÈS

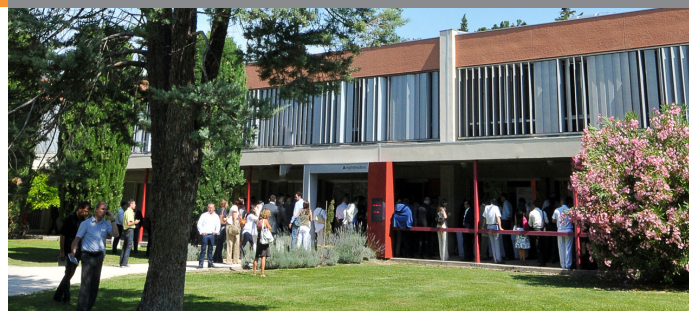
S'inscrire sur Parcoursup.
Être titulaire d'un baccalauréat.
Avoir plus de 16 ans et moins de 30 ans.
Participer à un entretien de motivation.
Signer un contrat avec une entreprise (voir au dos).

MODALITÉS D'EXAMEN

Examen terminal à l'issue du cycle de formation.

LES PLUS

- L'équipe pédagogique constituée d'intervenants experts dans le milieu de la comptabilité/gestion et de l'entreprise
- Suivi personnalisé et individualisé, grâce à une interface active, et une veille permanente de l'équipe pédagogique



L'ALTERNANCE EN BREF

Ce dispositif permet d'alterner des périodes en entreprise et en centre de formation.

Je deviens ainsi salarié d'une entreprise tout en bénéficiant d'une formation et je suis rémunéré(e).

J'obtiens une première expérience professionnelle tout en validant un diplôme ou un titre professionnel reconnu.

Il existe différentes formes d'alternance. Un entretien de positionnement me permettra d'être accompagné(e) pour déterminer mon statut et la solution la plus adaptée à mon projet de formation :

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- J'ai de 15 à 29 ans révolus, je peux signer ce contrat de travail.

Le contrat d'apprentissage me concerne également si :

- J'ai 15 ans et j'ai terminé ma classe de troisième
- J'ai plus de 29 ans mais je prépare un diplôme supérieur à celui que j'ai obtenu
- J'ai un statut de travailleur handicapé ou de sportif de haut niveau

La durée du contrat peut varier de 6 mois à trois ans selon le diplôme que je prépare. Avec l'apprentissage, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon ancienneté. Il est compris entre 27 et 100 % du smic mensuel brut selon la réglementation en vigueur.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Je suis âgé de 16 à 25 ans
- Je suis demandeur d'emploi de 26 ans et plus
- Je suis bénéficiaire de minimas sociaux

La durée maximale du contrat est étendue à trois ans, sous conditions. Avec ce contrat de travail, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon niveau de diplôme. La rémunération est comprise entre 55% et 100% du SMIC selon les grilles de rémunération prévue par la branche professionnelle.

AUTRES DISPOSITIFS D'ALTERNANCE LORSQUE JE TRAVAILLE ET QUE JE SOUHAITE ME FORMER

- La PRO A
- CPF-PTP : projet de transition professionnelle
- CPF : compte personnel de formation

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Vous souhaitez vous inscrire dans notre établissement, voici les différentes étapes à respecter.

CANDIDATURE EN LIGNE*	ÉTUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE	ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT SUR RENDEZ-VOUS	DÉCISION
TOUTE L'ANNÉE	SOUS 8 JOURS À RÉCEPTION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES	SOUS 15 JOURS	DANS LES 8 JOURS SUIVANT L'ENTRETIEN DE POSITIONNEMENT

*Sur notre site internet ou inscription obligatoire sur Parcoursup pour les formations concernées